

# LES ACTES DU PREMIER COLLOQUE NATIONAL SUR LES PARCS ET LES AÎRES PROTÉGÉES D'HAÏTI



*Projet conjoint de l'Institut National de Sauvegarde du Patrimoine National (ISPAN) et de la Fédération des Amis de la Nature (FAN)*

Complété et édité par Gilbert Valmét et Jean-André Victor

# TABLE DES MATIÈRES

• AVANT-PROPOS .....	3
• TABLE DES MATIÈRES .....	7
• LISTE DES SIGLES .....	9

## CHAPITRE I

### OUVERTURE DU COLLOQUE

1. Discours du Représentant de l'ISPAN .....	13
2. Discours du Représentant de la FAN .....	15

## CHAPITRE II

### LE CADRE CONCEPTUEL

1. Origine.....	19
2. Problématique .....	20
3. Justification .....	21
4. But .....	22
5. Objectif Général .....	22
6. Objectifs Spécifiques.....	22
7. Programme de réalisation.....	23

## CHAPITRE III

### MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL

1. Les Participants.....	25
2. Le Comité d'Organisation .....	25
3. Les Groupes de Travail.....	26
4. Les Résolutions adoptées .....	27

## CHAPITRE IV

### LES PARCS ET LES AIRES PROTÉGÉES DANS LES CARAÏBES

1. Ressources et stratégies <i>par Ginette Chérubin</i> .....	29
2. Situation des parcs nationaux dans la région des Caraïbes <i>par Michel-Ange Pluviôse</i> .....	39

## CHAPITRE V

### LES PARCS ET LES AIRES PROTÉGÉES EN HAÏTI

1. Gestion et conservation des aires protégées en Haïti <i>par Florence Sergile</i> .....	53
2. Législation sur le système des aires protégées en Haïti <i>par Jean-André Victor</i> .....	63
3. Critères d'identification pour la création de parcs <i>par Edmond Magry</i> .....	91
4. Les parcs nationaux historiques <i>par Gilbert Valmé</i> .....	95
5. Le projet Pic Macaya <i>par Jean Romy Mérisier</i> .....	105
6. Le parc national de Macaya: Réserve de la biosphère: Quels enjeux pour l'UNICORS <i>par J. Ronald Toussaint et S. Leveld Robert</i> .....	115

### CHAPITRE VI

### AUTOUR DES PROJETS DE PARC EN HAÏTI

1. Le projet Parc Marin aux Arcadiens. Phase préparatoire <i>par Marlène Gay</i> .....	127
2. Le Projet de jardin botanique et de parc de conservation du village Jean Mossanto Petit <i>par Jean Robert Julien</i> .....	133

### LES ANNEXES

1. Liste des donateurs.....	149
2. Liste des organisateurs.....	151
3. Liste des participants et inscrits au Colloque.....	153
4. Programme de réalisation au Colloque.....	163
5. Guide des Ateliers I et II.....	165
6. Fiche Ecologique de la République d'Haïti.....	169
7. Liste des Parcs Nationaux Historiques à créer.....	183
8. Liste des Aires à Protéger en Haïti.....	185
9. Commentaires sur le déroulement du Colloque de Garvey et de Bertrand Laurent.....	187

### LISTE DES SIGLES

BID	Autorité Aéroportuaire Nationale
BM	Bureau des Mines et de l'Energie
CAMEP	Centrale Autonome Métropolitaine d'Eau Potable
CEHPAPE	Centre Haïtien pour la Promotion de l'Agriculture et de la Protection de l'Environnement
CFET	Centre de Formation et d'Encadrement Technique
CFAIM	Centre de Formation en Aménagement Intégré des Mornes
CHREPROF	Centre Haïtien pour la Recherche et la Promotion Féminine
CIDIHCA	Centre International de Documentation et d'Information Haïtienne, Caraïbienne et Afro-Canadienne
CITES	Convention sur le commerce International des espèces de faune et de flore sauvages.
CNP	Commission Nationale du Patrimoine
CONAPO	Conseil National de Population
CONAT	Commission Nationale à l'Aménagement du Territoire
COPELU	Coopérative de Pêche de Luly

### **3.- LE SYSTÈME DES AIRES PROTÉGÉES EN RÉPUBLIQUE DOMINICAINE**

*Par Andreas schubert,*

Departamento de Vida Silvestre  
Secretaria de Agricultura

Santo Domingo, Rep. Dominicana

#### **1.- Introduction**

La République Dominicaine occupe les deux tiers de la partie occidentale de l'île Hispaniola. La superficie de 48,000 km<sup>2</sup> est presque le double de celle d'Haïti. La Population humaine est de 7.000.000 habitants et la densité de 147 par km<sup>2</sup>. La composition raciale est: 11% noirs, 73 % mulâtres et 16 % blancs.

Il y a quatre chaînes de montagnes hautes: Cordillera Septentrional dans le nord, Cordillera Central ( prolongation du Massif du Nord) Sierra de Neiba (prolongation de la Chaîne des Matheux) et Sierra de Bahoruco, (la partie orientale du Massif de la Selle). Entre les chaînes de montagnes s'étendent des vallées avec une grande production agricole.

#### **2.- L'Histoire des Aires Protégées**

Dans les années 1930 furent créés les Parcs Nationaux La Cumbre et Las Matas, deux aires de faible importance écologique, qui aujourd'hui n'existent plus. En 1951 et 1958 les deux Parcs dans la partie haute de la Cordillera Centrale furent créés. Plus tard, par la loi

5856 de 1962 le gouvernement dominicain a établi trois catégories d'aires protégées: Les zona Vedada (protection de la végétation et des ressources hydrologiques), les Réserves Forestières et les Parcs Nationaux. En 1974 le gouvernement a promulgué la loi 67 sur les Parcs Nationaux, incluant la création de la Direction Nationale des Parcs.

A ce moment il y avait six Parcs Nationaux. Jusqu'à 1974 toutes les aires protégées ont été créées par loi; cependant après, la majorité l'a été par décret. En 1983 le président Jorge Blanco a créé trois parcs nationaux et cinq réserves scientifiques avec un seul décret.

### 3.- Les Institutions qui gèrent les Aires Protégées

La Direction Nationale des Parcs (DNP) dépend de la présidence. La DNP est responsable des Aires protégées, des parcs urbains et des sites historiques.

La Direction générale des Forêts (DGF) dépend du Ministère des Forces Armées. A part d'autres tâches, la DGF est responsable des zones réservées, partage avec la DNP la surveillance des parcs de la Cordillera Central et de la Sierra de Bahoruco.

Les Organisations Non-gouvernementales (ONG) aussi jouent un rôle important dans la création et la gestion des aires protégées. Dans deux cas, les décrets qui ont établi les Réserves Scientifiques Ebano Verde et Loma Quita Espuela font mention de co-gestion entre la DNP et les ONG.

### 4.- Les Catégories de Gestion des Aires Protégées

**Les Parcs Nationaux.** Il y a 12 parcs nationaux en République Dominicaine, mais seulement huit correspondent à la catégorie II de l'UICN. Les autres sont sans importance écologique et deux se trouvent même en zones urbaines.

**Les Réserves Scientifiques.** En République Dominicaine il existe sept Réserves Scientifiques, mais seulement une réserve est classée dans la catégorie I de l'UICN: R.S. VILLA ELISA, près de MONTE CHRISTI. Les autres sont partiellement utilisées pour la pêche, le pâturage et l'agriculture.

Autres. Il y a un grand sanctuaire de baleines en banc d'Argent. Aussi il existe une route panoramique en Sierra de Bahoruco et trois "zonas Vedadas."

## 5.- La Représentation des Ecosystèmes dans les Aires Protégées

**La Mer et les Côtes** (récifs, mangroves, plages, etc.): 4 parcs nationaux se trouvent sur les côtes, dont 2 sont principalement des parcs marins: P.M. MONTE CHRISTI et P.M. JARAGUA. Les Parcs côtiers du littoral Sud et Cabo Francès Viejo ont très peu d'importance pour la conservation. 40% de la superficie des aires protégées sont couverts par la mer.

**Les Marécages et lagunes.** La majorité des lagunes côtières est incluse dans le système des aires protégées: Lagune Saladillo au P.M. MONTE CHRISTI, Lagune de Oviedo et Bucan Base au P.M. JARAGUA et les lagunes de l'Isle de Saona en P.N. del Este. Les lagunes Redonda, Limón et Rincón sont des réserves scientifiques. Lago Enriquillo avec ses marécages sera protégé comme parc national dans un prochain avenir.

**Les forêts sèches.** La majorité des forêts sèches se trouvent en état de grande dégradation due à la production de charbon de bois. Seulement dans le P.M. JARAGUA il y a restent des extensions significatives de forêts sèches naturelles. Presque tout "*la P.M. del Este*" est couvert par une forêt semi-décidue, une transition entre sec et humide, typique pour la côte sud-est du pays.

**Les forêts humides.** Dans les zones de l'altitude basse il reste seulement une forêt pluviale dans la région Karsique du P.N. Los Haitises. Dans les montagnes il y a des forêts nuageuses.

**Les forêts de pins** sont des forêts mieux protégées. Elles se trouvent dans la Cordillera Central et dans la Sierra de Bahoruco.

## 6. La réalité de la gestion et de la protection des Aires protégées

Le bureau Central de la DNP se trouve à Santo-Domingo. La DNP est partagée en plusieurs divisions: l'Administration des aires

protégées, l'éducation environnementale, la recherche de l'éco-tourisme et la comptabilité. Les postes de travail sont très limités.

Les aires protégées sont gérées par un administrateur (chef du personnel), un superviseur et un corps de garde-parc. Le personnel local est choisi suivant des critères politiques. L'entraînement n'est pas suffisant.

Il existe actuellement des plans de gestion pour seulement trois parcs nationaux: Parc del Este, Jaragua et Los Haitises. Il y a des études de gestion pour les Parcs qui se trouvent dans la Cordillera Central. Un manque de Fonds budgétaire limite sévèrement la mise en œuvre de ces plans.

Un programme d'usage touristique et d'interprétation fonctionne actuellement dans les cas des Parcs del Este et de Los Haitises. Le nombre de visiteurs dans ces deux parcs est très important.

Très peu d'effort a été consacré à la réhabilitation de la flore et la faune. Au lieu de reboisement les autorités laissent les plantes recoloniser les zones protégées. Le reboisement avec des espèces exotiques a créé des problèmes dans certaines zones. Il y a des plans de récupération (propagation) des espèces animales (species recovery plans) seulement pour les crocodiles du Lago Enriquillo.

**Financement.** La DNP reçoit un budget très limité de l'Etat pour la gestion des parcs, mais ce budget couvre aussi les frais pour les parcs urbains et les sites historiques. Les bailleurs de fonds fournisent de l'assistance financière pour des projets ponctuels tels que le plan de gestion du Parc Jaragua. Maintenant la plupart de ces projets sont réalisés par des ONG souvent en collaboration avec la DNP.

## 7. Le Rôle de l'Etat Dominicain

Le rôle de l'Etat dans la protection des aires naturelles de grande valeur écologique n'est pas très efficient, dû à l'absence d'une politique nationale de conservation et de définition des priorités; dû au manque de coordination et de coopération entre les instances gouvernementales et au manque de définition des responsabilités entre les instances.

## 8. Le rôle des ONG

Il y a des ONG qui se consacrent à la co-gestion des aires protégées: Fondation LOMA QUITA Espuela, Progressio (R.S, Ebano Verde), Grupo Jaragua (P.M. Jaragua), CEBSE (Réserve de la biosphère baie de Samaná).

Concernant le financement des activités dans les aires protégées, Pronatura est la seule organisation nationale. Les autres organisations sont internationales (*voir ce qui suit*)

Il y a des ONG qui travaillent dans le domaine de l'éducation environnementale et qui veillent à la protection de l'environnement. Il n'y a pas d'organisation concernée par la protection des espèces en voie de disparition.

## 9. Le rôle des agences internationales

**Coopération technique.** L'Agence Espagnole de Coopération Internationale (AECL) et deux ONG espagnoles coopèrent avec la DNP dans les parcs Los Haitises et del Este. Pour "los Haitises" a été élaboré un plan de gestion et installé un programme d'interprétation. Actuellement une équipe multidisciplinaire et inter-institutionnelle est en train d'entreprendre des études d'impact environnemental.

Depuis 1981 le Service Allemand de Coopération Sociale-Technique (DED) coopère avec le Département de Vida Silvestre, responsable de la protection de la flore et de la faune, principalement de la réalisation les études de zones naturelles en vue de faire des propositions pour la création de nouvelles aires protégées. Beaucoup de Parcs et de réserves créés depuis 1982 sont le produit de ces études. Un résultat de cette coopération était la formation de quelques nouvelles ONG comme Grupo Jaragua et Fondation Loma Quita Espuela.

Actuellement le DED coopère avec les ONG qui sont en train de co-gérer les parcs. Le Corps de Paix des États-Unis fournit des volontaires qui travaillent pour la DNP.

**Financement.** Le WWF a financé quelques études de zones naturelles et le plan de gestion du Parc Jaragua avec des fonds mini-

maux. Maintenant la nature Conservancy finance une partie de la mise en fonction du plan de gestion du Parc Jaragua par la voie de son programme "Parcs in Peril".

L'agence de Coopération Suisse HELVETAS finance des études des aires à protéger à l'avenir ainsi que les salaires et l'équipement pour certains employés de l'Etat et des ONG qui travaillent dans les Parcs. Quelques fondations bénévoles américaines finissent des activités de protection dans le cas de la baie de Samaná (Création d'une réserve de biosphère).

## 10. Participation des communautés

Depuis quelques années on parle beaucoup de la participation des gens qui vivent près des aires protégées dans la planification et la gestion de ces aires, surtout dans la zone "buffer". Aujourd'hui c'est un élément important pour obtenir des fonds internationaux. En général, la participation n'est pas très développée.

## 11. Projets importants

Un projet de grande importance est la révision de la loi 67, incluant de nouvelles aires protégées et modifiant les catégories. Il y a 14 institutions gouvernementales et ONGS qui travaillent à cette révision.

Aussi l'ONG CEBSE et le Département de Vida Silvestre encourent la création de deux réserves de la biosphère, une dans le nord-est autour de la baie de Samaná et l'autre dans le Sud-Ouest, incluant le Lac Enriquillo et les Sierra de Neiba et de Bahoruco. Dans le dernier cas on prévoit la possibilité d'une réserve trans-frontière, parce que dans le territoire Haïtien il y a aussi des zones d'importance écologique: L'Etang Saumâtre et le Massif de la Selle.

## Les Aires protégées en République Dominicaine

AIRE PROTÉGÉE	Catégorie	Sup. en HA	Année
<b>— PARCS NATIONAUX</b>			
— Cabo Frances Viejo NP	V	125	1974
— Del Este NP	II	42.000	1975
— Isla Cabritos NP	II	2.400	1974
— Jaragua NP	II	37.400	1983
— José Armando Bermudez NP	II	76.600	1956
— José del Carmen Ramírez NP	II	73.783	1958
— Litoral Norte NP	—	75	1971
— Litoral Sur NP	—	1.075	1968
— * Los Haitises NP	II	160.000	1976
— * Monte Cristi NP	II	130.950	1983
— Parque Submarino la Caleta	V	1.010	1986
— Sierra de Bahoruco NP	II	80.000	1983
<b>— RÉSERVES SCIENTIFIQUES NATURELLES</b>			
— Ebano Verde	IV	2.310	1989
— Laguna del Rincón	IV	4.780	1983
— Lagunas Redonda y Limón	IV	10.100	1983
— Loma Isabel de Torres	V	2.200	1983
— Loma Quita Espuela	IV	7.250	1992
— Valle Nuevo	IV	40.900	1983
— Villa Elisa ( <i>Dra. Orlando Franco</i> )	I	15	1976
<b>— SANCTUAIRE DE LA FAUNE</b>			
— Banco de la Plata	IV	374.800	1986
<b>— SANCTUAIRE DES OISEAUX</b>			
— Cayos Siete Hermanos Part de Mont Christi NP			1987
<b>— ROUTE PANORAMIQUE</b>			
— El Aceitillar - Cabo Rojo	V	41.000	1986

## Les Aires protégées en République Dominicaine (suite)

AIRE PROTÉGÉE	Catégorie	Sup. en HA	Année
<b>ZONA VERDADA</b>			
— Loma El Curro	IV	?	1991
— Cuenca Alta del Rio Nizao	IV	7.700	1992
— Loma Diego de Ocampo	IV	?	1961

## CADRE INSTITUTIONNEL DE LA DIRECTION NATIONALE DES PARCS

